

Fiche technique

EUROFOUR

Code : EURFO

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : Liquide
Couleur : Marron
Odeur : Alcaline
pH à l'état pur : > 12
Densité à 20°C : 1,090 ± 0,005
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton de 2x5L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Formule déposée au centre antipoison de NANCY.
Tél : 03.83.32.36.36
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Date de création : 1995
Date de révision 8 : 27/04/2015

EUROCHIMIC-SOCHIPHARM
Enseigne ELCOPHARMA
20, rue Edouard Bouthier
F.89500 Villeneuve sur Yonne
Tél: (0)3.86.87.63.63
Fax : (0)3.86.87.35.35
info@elcopharma.com
www.elco-pharma.fr

NATURE CHIMIQUE

- Hydroxyde de potassium
- Savon
- Sel d'EDTA
- Solvant oxygéné
- Tensio actifs non ioniques
- Triéthanolamine

USAGES ET PROPRIETES

EUROFOUR a une teneur élevée en base forte, créant ainsi un savon au contact des graisses, lui permettant une saponification et une dissolution instantanée des graisses cuites et carbonisées, sans laisser de traces sur les parois.

EUROFOUR s'utilise en pulvérisation à l'état pur, pour dégraisser les surfaces suivantes :

- Fours (à l'exception des mini-fours, des fours à pyrolyse ou à catalyse, des fours à micro-ondes, des fours à vapeur, des fours mixtes),
- Barbecues, - Grils,
- Grilles, - Plaques de cuisson,
- Rôtissoires.

EUROFOUR est conforme à l'arrêté du 08/09/1999 (modifié par l'arrêté du 19/12/2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

Pulvériser **EUROFOUR** à l'aide d'un pistolet prolongateur, sur les parois des appareils toujours débranchés et de préférence tièdes – 50°C maximum. Laisser agir 5 à 10 minutes, selon le taux d'encrassement. Rincer ensuite à l'eau potable, tiède de préférence. Recommencer l'opération, si nécessaire.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Refermer l'emballage après utilisation.
- Se conformer aux prescriptions d'entretien du fabricant du four.
- Faire un essai au préalable afin de vérifier la compatibilité du produit avec la structure métallique du four.
- Ne pas pulvériser le produit sur l'aluminium, le cuivre, le verre, les surfaces peintes.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage : **SGH05 ; H314**
- Etiquetage additionnel

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
- Soumis

CODE DOUANIER

3402.90.90